



CRER



# Evaluation des incidences Natura 2000

## Les Jeux Nautiques Atlantiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

Patrick DEROGIS



Grand Site Dunaire  
Gâvres - Quiberon



## Le contexte

**L'origine :** Un partenariat entre le Groupe Ressources Littoral basé à l'ENVSN, l'Agence des Aires Marines Protégées et le CRER dans le cadre du projet « sports nature et aires marines protégées ».

**L'opportunité :** il est apparu intéressant d'utiliser les Jeux Nautiques Atlantiques organisés par l'ENVSN comme test pour la démarche d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives.

### **Les acteurs associés :**

- le Centre Régional d'Expertise et de Ressources des sports de nature Bretagne;
- l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques;
- le Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon, gestionnaire du site Natura 2000.



# XVIII<sup>ES</sup> ATLANTIC GAMES BRETAGNE $\equiv$ MORBIHAN 2012

Les JNA une manifestation phare pour la jeunesse européenne





# XVIII<sup>ES</sup> ATLANTIC GAMES BRETAGNE ≡ MORBIHAN 2012

- Un peu de géographie...





# Localisation générale des sites

SURF  
Mané Guen

PC et  
hébergement  
Centre des  
dunes

SURF LIFE  
SAVING

KITE SURF  
Isthme

Ecole Nationale de  
Voile et des Sports  
Nautiques

Voile  
Nage avec palmes  
Océan racing  
Aviron de mer  
SUP



Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO  
© 2011 Google  
Image © 2011 GeoEye  
© 2011 Cnes/Spot Image

©2010 Google



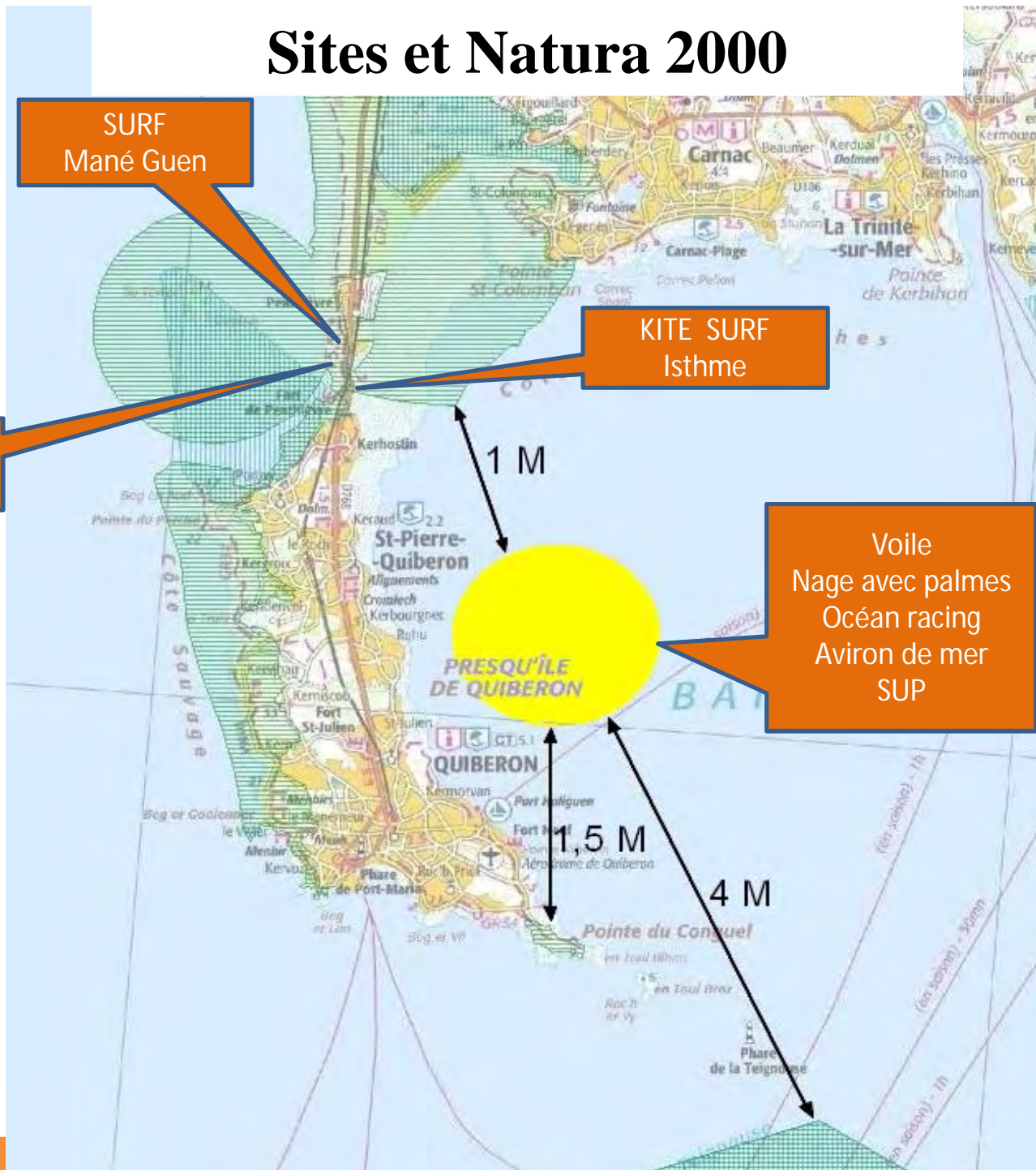
# Sites et Natura 2000

SURF  
Mané Guen

KITE SURF  
Isthme

SURF LIFE  
SAVING

Voile  
Nage avec palmes  
Océan racing  
Aviron de mer  
SUP





## Présentation de la démarche

La manifestation répond à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000 à 3 titres :

- Au titre du décret du [9 avril 2010](#) car le budget >100000€;
- Au titre de l'arrêté du [24 juin 2011](#) du Préfet maritime de l'Atlantique ;
- Au titre de la demande spécifique de la [DDTM 56](#) car 2 sites sont à moins de 6 milles d'une zone Natura 2000.



# Présentation de la démarche

Les différentes étapes suivent la démarche établie avec le CRER

1° Identification de Monsieur Environnement

2° Engagement à la [charte](#) des manifestations sportives du CRER

3° Rencontres avec le gestionnaire Natura 2000 :

- 4 mois avant la manifestation afin de planifier l'organisation au regard des aspects environnementaux ;
- la veille, afin d'identifier la présence d'espèces protégées ;
- pendant la manifestation, afin de vérifier si l'organisation correspondait au cahier des charges ;
- le lendemain, afin de faire un retour d'expérience de la manifestation, un bilan des incidences et d'évaluer la propreté des sites.





## Les incidences potentielles

La rencontre sur les sites entre le gestionnaire et l'organisateur a permis d'identifier 2 types d'incidences potentielles :

- **Sur les habitats Natura 2000 :**

risque de piétinement sur l'espace dunaire (dune fixée, mobile et embryonnaire) et sur la laisse de mer.

- **Sur les espèces Natura 2000 :**

risque de dérangement notamment du gravelot à collier interrompu en période de nidification.

Fort de ce diagnostic une liste de préconisations a été établie en prenant en compte les moyens d'actions de l'organisateur.

# Les zones d'accueil : le centre des dunes



# Les zones de compétition : le surf



Échelle : 1 : 2000

Longitude : 03° 08' 17.2" O / Latitude : 47° 34' 33.4" N

# La gestion des zones



Zone de repos



Zone de stockage



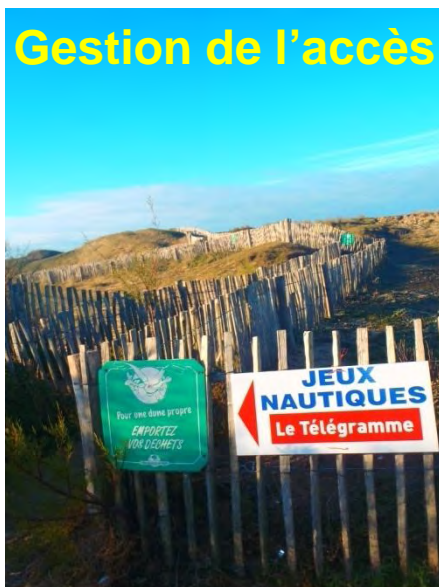
Zone de parking



Zone de jury

# Les mesures de prévention

Gestion de l'accès



Les brigades bleues



Panneautage



Balisage



# La gestion des déchets

## Information



## Équipement



## Ramassage manuel



## Tri sélectif





MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

**Merci de votre attention**

Patrick DEROGIS